

Image not found or type unknown



Sinistre auto, déclaration non conforme à l'expertise

Par **Tiduj**, le **15/03/2013** à **09:36**

Bonjour,rnrnJe suis en tous risques et ai eu un choc. J'ai noté dans la déclaration que c'était en stationnement et non en stationnant, ce que l'expert a vite conclu, puisque j'ai heurté un mure. J'ai rectifié ma déclaration au téléphone et depuis, rien. La MAIF m'a menacé de déchéance (30 ans sans accident)et surtout ne répond pas à mes appels répétés. Quels sont ses droits et quels sont les miens? Merci de votre réponse

Par **chaber**, le **15/03/2013** à **10:02**

bonjourrnrnen fait, vous avez fait une fausse déclaration de sinistre pour échapper à un malus. L'assureur a raison et n'a plus à intervenir.